



CASTRIES / 34

VILLAGE D'ENTREPRISES

ARTISANALES ET DE SERVICES

Construction et gestion locative

Montant de l'opération : **3,75 M€ TDC**

Date de livraison : **janvier 2010**

Mode d'intervention : **ARAC en
qualité de promoteur pour la
construction**

**Sas Patrimoniale en qualité
d'investisseur**

Maîtrise d'œuvre : **Cabinet ACT**

ENJEUX

Des études ont démontré que le secteur Est montpellierain dispose d'un contexte économique et social très favorable à l'implantation de zones d'activités.

Le développement de l'offre aux entreprises étant un facteur clé pour l'implantation de sociétés, la construction du Village d'Entreprises Artisanales et de Services a été engagé sur le secteur.

Vitrine du Parc Régional d'Activités Economiques Via Domitia, le bâtiment Minerve comprend des ateliers et des bureaux destinés aux activités artisanales ou de services

La location des locaux est assurée par la SAS Patrimoniale Occitanie



PROJET

Construction d'un bâtiment de bureaux et de locaux commerciaux

Surface totale de 2 300 m² comprenant

I 10 bureaux d'une surface de 50 m²

I 5 ateliers de 100 m² et 20 m² de bureau

I 5 ateliers de 130 m² et 20 m² de bureau

À NOTER

La démarche de construction est d'inscrire le VEAS dans une démarche environnementale en optant pour la maîtrise énergétique. Cette ambition permet d'assurer la sobriété des bâtiments

Le programme comprenait un traitement paysager harmonieux, favorisant l'implantation du bâtiment dans son environnement.